



MAIRIE DE LAUTREC
81440

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET : Le Maire de la Commune de **Lautrec (Tarn)**

Arrêté de suspension de l'utilisation du terrain d'entraînement
Arrêté : 334/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient au Maire de régler l'utilisation des terrains de sport

ARRETONS

Article premier :

En raison des intempéries, l'utilisation du terrain d'entraînement est **suspendue du lundi 09 décembre 2024 au lundi 23 décembre 2024 inclus.**

Article deux :

L'interdiction d'utilisation du terrain de sport sera matérialisée par affichage.

Article trois :

Le présent arrêté sera notifié à Messieurs les Présidents de Clubs sportifs de la Commune.

Pour extrait conforme : Fait en Mairie le 9 Décembre 2024

Le Maire
Thierry BARDOU

